



LES PETITS BONHEURS

LES PETITS BONHEURS

RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

Ce rapport financier est une synthèse des documents comptables de l'association (bilan et compte de résultat) au regard des activités menées au cours de l'année.

Il a été présenté et approuvé à l'Assemblée Générale du 28 mars 2026.

CHIFFRES-CLES

Les comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes exprimées en euros (€) :

TOTAL DU COMPTE DES PRODUITS.....	329 609 €	<i>382 134€ pour 2024</i>
TOTAL DU COMPTE DES CHARGES.....	321 304 €	<i>404 364€ pour 2024</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	(+) 8 305 €	<i>(-) 22 230€ pour 2024</i>
FONDS PROPRES.....	(+) 84 720 €	<i>(+) 76 414€ pour 2024</i>

Les deux exercices 2025 et 2024 ne sont pas tout à fait comparables en raison de deux évènements majeurs :

- La fin des activités en région Nouvelle-Aquitaine impliquant une réduction du périmètre d'intervention entre les deux exercices et un impact sur le niveau de financement total
- Deux sorties de personnel en 2024, dont une en liaison avec l'arrêt de Nouvelle-Aquitaine (licenciement économique) et une autre par le biais d'une rupture conventionnelle.

DISPONIBILITES ET DETTES

Au 31 décembre 2025, le montant des disponibilités est de **132 677 €** ; montant faible baisse par rapport au 31 décembre 2024 (-5%). De plus, l'association ne dispose d'aucune dette financière dans ses comptes.

Par ailleurs, elle est à jour de ses dettes sociales et fiscales, qui affichent à fin 2025 une nette diminution par rapport à la situation de fin 2024. En raison de l'intégration dans les comptes du « Ségur pour tous » en décembre 2024 de manière rétroactive au 1er janvier 2024 et du coût de la procédure de licenciement économique en cours en Nouvelle-Aquitaine, le total des dettes fiscales et sociales s'élevait à 75 000 € au 31.12.2024 contre 36 655 € au 31.12.2025. A noter que la situation 2025 prend en compte également une forte réduction de la provision pour congés payés.

ETUDE DES PRODUITS

2025 marque une baisse importante des produits d'exploitation

Montant octroyés hors transferts de fonds dédiés	2021	2022	2023	2024	2025
Subventions publiques IDF	144 000 €	164 000 €	164 500 €	157 500 €	155 600 €
Subventions publiques NA	4 000 €	15 005 €	20 250 €	16 000 €	
AIDES et Sidaction	110 000 €	107 000 €	110 875 €	110 000 €	97 500 €
Autres financements privés	59 000 €	44 000 €	43 100 €	55 000 €	38 000 €
Dons de particuliers	10 577 €	8 507 €	8 916 €	21 900 €	23 824 €
Total	327 577€	338 512€	347 641€	360 400€	314 924€

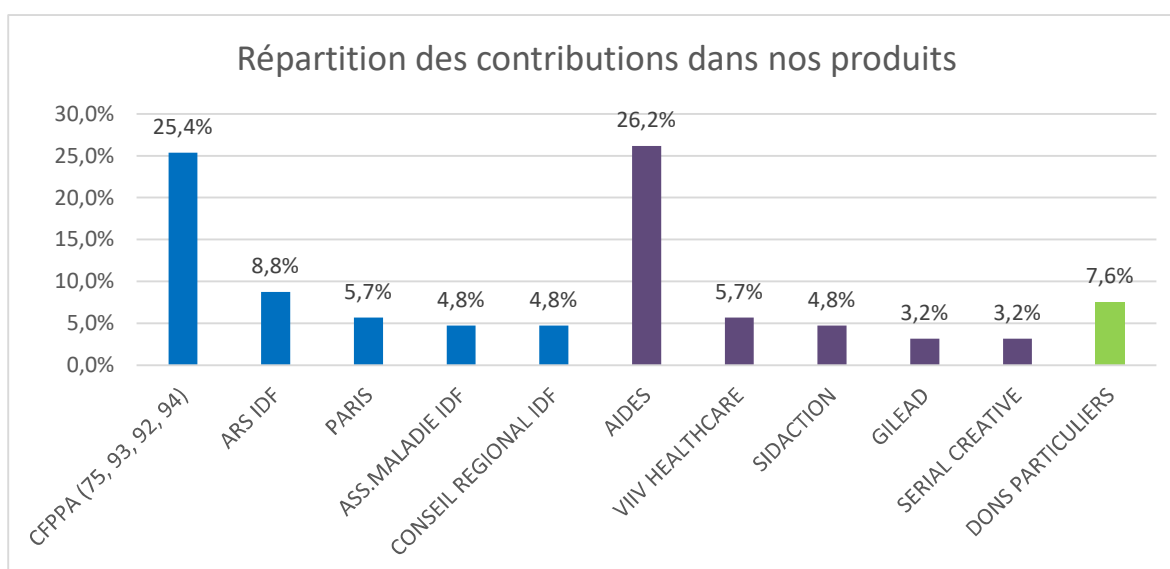
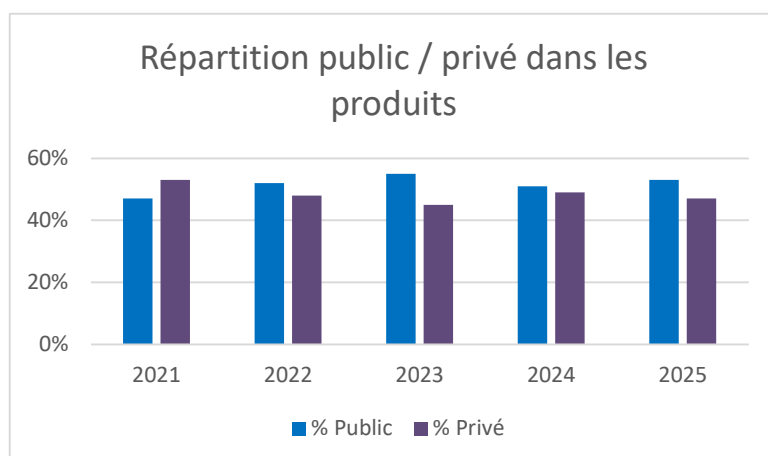
-12,6%

La baisse des produits est liée à :

- La fin de l'activité en Nouvelle-Aquitaine (un total de 33 000 euros de subventions publiques et financements privés en 2024)
- La baisse de l'enveloppe accordée par l'association AIDES, qui était anticipée et s'inscrit dans une réduction progressive sur quatre ans.
- Une tendance structurelle des financeurs publics de rogner sur les subventions aux associations en raison de difficultés budgétaires de plus en plus complexes.

L'évolution de la répartition public/privé s'équilibre depuis plusieurs années autour d'un 50/50. Cette stabilité résulte de la confiance et de la fidélité des partenaires financiers historiques.

D'autre part, cet équilibre présage une plus grande résistance aux aléas des financements, d'un côté comme de l'autre.



ETUDE DES CHARGES

Le total des charges d'exploitation s'élève à 321 236 € contre 404 343 € pour l'exercice précédent selon la répartition suivante :

	2025	2024	différence	%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	91 530	118 956	- 27 426	-23,06
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 430	2 745	- 315	-11,48
Salaires et traitements	154 972	206 638	- 51 666	-25,00
Cotisations sociales	60 133	75 501	- 15 368	-20,35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	170	475	- 305	-64,21
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	12 000		12 000	N/S
Autres charges	2	28	- 26	-92,86

Cette forte baisse s'explique par :

- L'arrêt de l'activité Nouvelle-Aquitaine : sortie d'une salariée à temps partiel, réduction des dépenses liées aux actions dans cette région
- Une réduction mécanique du programme d'actions en Ile-de-France pour prendre en compte le coût non compensé du « Segur pour tous », qui impacte la ligne « autres charges »,
- Des charges de personnel en baisse due à un effet de base 2024 (1 rupture conventionnelle +1 licenciement économique) et à une plus forte prise de congés des salariés, réduisant ainsi la provision en fin d'année.

Répartition des dépenses

Après répartition des frais généraux de la structure et l'affectation des charges de personnel à hauteur du temps (estimé) accordé à chaque action, la répartition des charges de l'association est la suivante :

REPARTITION DES DEPENSES	
Vie Associative	2,1%
Accompagnements individuels	55,8%
Accompagnements collectifs	36,3%
Observatoire	6,5%

RESULTAT

En conséquence des éléments qui précèdent, l'exercice 2025 affiche un excédent de 8 305€ contre un déficit de 22 230€ un an plus tôt.

Il est rappelé que l'exercice 2024 intégrait des frais non courants de départs de salariées et de réorganisation liée à la fermeture de Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, la performance est davantage la résultante des économies engendrées par la baisse des actions terrains au détriment des populations suivies et du solde de certains congés payés anciens de la part du personnel que d'une hausse durable des produits d'exploitation.

Dans un contexte de tension sur le financement des associations VIH en France, une prudence toute particulière sera de mise pour les exercices à venir.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le total des contributions volontaires en nature est de **77 592 €** pour l'exercice 2025, se répartit de la sorte :

- Bénévolat : 47 199 € pour environ 1 600 heures de bénévolat valorisées (en baisse depuis 2022, la question du bénévolat est un sujet au cœur des discussions du conseil d'administration).
- Prestations en nature : 17 998 € concernant la mise à disposition de salles pour nos activités, des interventions gracieuses et le parrainage d'Antoine Officieux.
- Dons en nature : 12 395 € concernant des abandons de frais, une commande à l'Agence du Don en Nature et les entrées/places offertes (ou à tarif préférentiel).

M. Bechir CHEMSA
Président



M. Denis BLEY
Trésorier

